

Annexe au Fonctionnement et Règlement intérieur de la section
plongée du TIS

NOTE D'ORGANISATION DES ACTIVITES DE LA SECTION PLONGEE DU TIS

SAISON 2002-2003



Note d'organisation des activités de la section plongée du tis	1
saison 2002-2003.....	1
1. Objet	3
2. Constitution du comité directeur	3
3. site internet :	3
http://tis.plongee.free.fr	3
4. Creneaux piscine.....	4
5. Tarification des sorties et des fosses.....	4
6. droits d'inscriptions 2002-2003	6
7. droits d'inscriptions 2003-2004	6
8. Mémo sur le matériel.....	7

1. OBJET

Cette note, en annexe de la note de fonctionnement et de règlement intérieur de la section Plongée,

a pour objet de préciser l'organisation, les tarifs des activités et les droits d'inscription de la saison 2003-2004 .

L'annexe sera mise à jour à chaque rentrée après l'assemblée générale et la première réunion CODIR.Plongée.

2. CONSTITUTION DU COMITE DIRECTEUR

Poste	2002-2003		2003-2004	
	Tête de pont	Second couteau	Tête de pont	Second couteau
Secrétaire	Marc PORTIER Puis Matthieu	Matthieu SUBIRA Puis Marc	Marc PORTIER	Frédéric CHABERT Philippe WAGNER
Trésorier	Sylvie CASTAING	Jacques BOSSET	Sylvie CASTAING	Jacques BOSSET
Responsable Matériel	Philippe ORSONNEAU	Brice LECHEVALLIER, Jean-Philippe PINHEIRO, Sébastien DESCUDE	Sébastien DESCUDE	Brice LECHEVALLIER, Jean-Philippe PINHEIRO,
Superviseur Sorties	Karine AMARA		Karine AMARA	Sophie CHABERT
Superviseur Fosses	Fabienne ROQUES	Elisabeth CHEMIN	Elisabeth CHEMIN	Claire BORNET
	Marjorie BELOTTI, Stéphanie LAMAZE, Bertrand LAURENT, Pascal PIAU, Thierry LAMAZE, Didier LORIDO.		Marjorie BELOTTI, Stéphanie LAMAZE, Pascal PIAU, Thierry LAMAZE, Didier LORIDO, Yves JANIN.	
Directeur Technique	Didier LORIDO	Thierry LAMAZE	Thierry LAMAZE	Didier LORIDO
Président	Guy GREGORIS	Christian RIGAL	Guy GREGORIS	Christian RIGAL

3. SITE INTERNET :

[HTTP://TIS.PLONGEE.FREE.FR](http://TIS.PLONGEE.FREE.FR)

Toutes les infos sur la section, son règlement, les inscriptions, les sorties, les diaporamas , les discussions, le trombinoscope, etc...

4. CRENEAUX PISCINE

Tous les mercredis à la piscine NAKACHE de 20h45 à 22h15,
rendez-vous à 20h30.

Créneaux à redéfinir chaque année en septembre avec le comité départemental et la mairie.

5. TARIFICATION DES SORTIES ET DES FOSSES

Dans le cas de sorties au forfait, le coût retenu sera celui de la feuille de tarifs .

La feuille de Tarif sera à mettre à jour chaque année après l'approbation du budget (courant 1^{er} trimestre de l'année).

Les plongées non effectuées seront facturées suivant la formule : (tarif prévu - tarif de base d'une plongée)

Plongeur autonome	Tarif 1 plongée subventionnée	TARIF 1 plongée non subv
Niveau > 2	11,08	22,08
Niveau =2	11,16	22,16
Plongée EXPLO avec encadrement		
	Tarif 1 plongée subventionnée	Tarif 1 plongée non subv
W-E Explo 4 plongées	13,29	24,29
W-E Explo 5 plongées	13,29	24,29
W-E Explo 6 plongées	13,29	24,29
Plongée TECHNIQUE - Prépa N1(1) - Prépa N2 (base 3) - Prépa N3 (base 2)		
Lieu CERBERE UNIQUEMENT	Tarif 1 plongée subventionnée	Tarif 1 plongée non subv
Sortie 1 jour - 2 pl	9,91	15,24
W-E Technique Prépa N3 (base 2)	9,91	15,24
W-E Technique Prépa N1-N2 (base 3)	9,91	15,24

Sur certaines sorties une majoration pourra être rajoutée sur le tarif .

Cela sera communiqué au moment de l'inscription à la sortie

Fosse		
	Tarif par séance	
Fosse	12,00	
Logement / restauration		
Ils sont réservés sur la base Prix/Qualité privilégiant le prix au confort et les calories à la finesse des plats.	Prix indicatif une nuit	Prix indicatif pour 1 repas
	14,50	11,45

Transport		
Mini-Bus :		
subvention =	50%	
Transport personnel :		
le club préconise les points ci-dessous en laissant libre le propriétaire du véhicule de l'application de ces recommandations		
Nombre maxi par voiture	3	
Carburant	Conso réelle	
Péage	Frais réel	
Le conducteur paye 1/4 de la somme, le reste est réparti sur les 2 autres occupants soit 3/8 par personne		
Transport du matériel dans le minibus		
prise en charge dans le minibus du matériel de plongée dans la limite de la place disponible	0 €	
	Subv	Non Subv
TARIF de Base plongée	11,00	22,00
TARIF de base technique	9,91	15,24

6. DROITS D'INSCRIPTIONS 2002-2003

voir sur site <http://tis.plongee.free.fr>

CARTE TIS 2002-2003 :

- Intérieur / Ayant droit : 8.00 euros
- Extérieur : 16.00 euros

TIMBRE SECTION PLONGEE 2004 :

- 3.00 euros

INSCRIPTION SECTION (dégressif pour couples et familles) :

- 1er inscrit : 14.00 euros
- 2ème inscrit : 7.00 euros
- à partir du troisième inscrit : gratuit

LICENCE ADULTE :

- 28.00 euros

ASSURANCE COMPLEMENTAIRE FACULTATIVE :

- Option 1 (bronze sub) :
 - Intérieur / Ayant droit : 7.50 euros
 - Extérieur : 15.00 euros
- Option 2 (argent sub) :
 - Intérieur / Ayant droit : 9.50 euros
 - Extérieur : 19.00 euros
- Option 3 (or sub) :
 - Intérieur / Ayant droit : 14.00 euros
 - Extérieur : 28.00 euros

7. DROITS D'INSCRIPTIONS 2003-2004

CARTE TIS 2004 :

- Intérieur / Ayant droit : 10.00 euros
- Extérieur : 20.00 euros

TIMBRE SECTION PLONGEE 2004 :

- 3.00 euros

INSCRIPTION SECTION (dégressif pour couples et familles) :

- 1er inscrit : 10.00 euros
- 2ème inscrit : 5.00 euros
- à partir du troisième inscrit : gratuit

LICENCE ADULTE :

- 30.00 euros

ASSURANCE COMPLEMENTAIRE FACULTATIVE :

- Option 1 (bronze sub) :
 - Intérieur / Ayant droit : 7.50 euros
 - Extérieur : 15.00 euros
- Option 2 (argent sub) :
 - Intérieur / Ayant droit : 9.50 euros
 - Extérieur : 19.00 euros
- Option 3 (or sub) :
 - Intérieur / Ayant droit : 14.00 euros
 - Extérieur : 28.00 euros

8. MEMO SUR LE MATERIEL

Le **masque** doit épouser la forme du visage et permettre le pincement du nez avec les doigts pour équilibrer les pressions dans les oreilles. Il peut être équipé de verres correcteurs pour ceux qui ont des problèmes de vue. Vérifier toutefois au cours d'une plongée, avant de faire poser vos verres correcteurs, que le masque vous convient.

Le **tuba** doit avoir une large section pour faciliter la respiration.

Les palmes sont soit chaussantes soit réglables. La palme réglable a l'avantage de pouvoir se porter avec ou sans chausson (chaussettes en Néoprène pour maintenir les pieds au chaud). La palme chaussante tient mieux le pied. Il existe deux types de palmes selon l'usage : la palme de chasse très longue qui permet une nage rapide et la palme de plongée plus courte et plus maniable (surtout pour la remontée sur le bateau).

Ce petit matériel couramment appelé PMT (pour Palme, Marque, Tuba) est assez abordable et il est recommandé de se le procurer le plus rapidement possible, d'autant qu'il ne se trouve pas en location.

Il est obligatoire en piscine.

Il vous permettra, même si vous délaissiez la plongée, de faire des balades dans les rochers pendant vos vacances estivales au bord de la mer.

La combinaison est indispensable pour plonger. Une épaisseur de Néoprène de 5,5 mm est courante pour les régions plus tempérées, pouvant aller jusqu'à 7 mm ou même des combinaisons étanches pour les mers plus froides. Pour être efficace, la combinaison doit être bien ajustée. Pour les plongeurs occasionnels, la combinaison peut être louée.

La ceinture de plombs permet d'annuler la flottabilité de la combinaison. Les plombs sont disponibles en location dans les clubs. Il n'est pas nécessaire de les acheter mais c'est conseillé.

Le gilet gonflable de sécurité (ou Stab)

Il permet de s'équilibrer et d'assurer la remontée d'un plongeur en difficulté. Pour les plongeurs occasionnels, le gilet peut être loué. Le plongeur assidu devra rapidement en envisager l'achat s'il souhaite passer les niveaux supérieurs de la FFESSM.

Le scaphandre autonome se compose d'une **bouteille d'air** comprimé, (couramment aussi appelée "bloc") et d'un détendeur. Si l'achat de son propre bloc ne présente pas beaucoup d'intérêt, le plongeur confirmé sera rapidement tenté par l'achat d'un **détendeur**, élément essentiel de sécurité et de confort. Depuis juillet 1998, un arrêté ministériel impose à tous les plongeurs niveau 2 et plus, plongeant en situation d'autonomie, de disposer d'une deuxième source d'air (un 2ème détendeur complet ou un deuxième étage supplémentaire appelé "octopus " afin de pouvoir alimenter en air un équipier sans échange d'embout. Les bouteilles sont soumises à une vérification régulière et obligatoire.

Parachute de palier (poche de plastique ou de nylon de forme cylindrique, que l'on remplit d'air pour signaler sa présence lors d'un palier en pleine eau)

Les Ordinateurs, privilégier la robustesse et la fiabilité.

Le **couteau** peut être utile pour se dégager d'un filet, mais surtout pour fixer son tuba et couper le saucisson, il est de plus en plus remplacé par un coupe-fils ou une cisaille.

NB : Dans tous les cas, demandez conseil aux anciens avant de vous lancer dans l'achat de ces matériels onéreux.